

Comité du label de la statistique publique
Modèles de cartouche proposés aux services pour les enquêtes obligatoires
et non obligatoires de la statistique publique
(version validée par la Cnil au 13 mars 2019)

Enquête obligatoire

Lettres-avis

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue d'intérêt général et de qualité statistique**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n° du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année AAAA.

Cette enquête est **obligatoire**. En cas de défaut de réponse après mise en demeure, dans le délai imparti par ladite mise en demeure, ou de réponse sciemment inexacte, les personnes physiques ou morales peuvent être l'objet d'une amende administrative prononcée par le ministre chargé de l'économie sur avis du Conseil national de l'information statistique réuni en Comité du contentieux des enquêtes statistiques obligatoires dans les conditions fixées par le décret prévu au II de l'article 1er bis de la loi du 7 juin 1951.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à [*responsable du traitement (au pluriel si plusieurs MOA co-responsables du traitement)*].

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'appliquent à la présente enquête. Conformément à ces dispositions, les personnes enquêtées sont informées de ce qui suit :

Le [*responsable du traitement*] est seul destinataire des données identifiantes (nom et coordonnées), ainsi que prestataire, habilité par le Comité du secret de la statistique publique, et les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L, 212-4 du code du patrimoine. Les données d'identification seront conservées par le service producteur pendant XXXX mois [*préciser le cas échéant : pendant la durée de la collecte ou au-delà, afin d'assurer par exemple un suivi de cohorte ou la réalisation de post-enquêtes qualitatives*].

Les réponses à l'enquête [*ainsi que les données obtenues par appariement¹*] seront conservées pendant [*durée indiquée dans le document de conformité ou DCPOD pour l'Insee*]. Leur usage et leur accès sont strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de [*responsable du traitement*], que vous pouvez contacter par l'intermédiaire de son correspondant à l'adresse XX. Le délégué à la protection des données pour cette opération est M. YY que vous pouvez contacter à l'adresse ZZ. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Cnil.

Questionnaire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n° du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année AAAA – Arrêté en date du (*date de publication au Journal officiel*) ou Arrêté en cours de parution (*si visa accordé avant la parution au JO*).

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à (*nom du service*). Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'appliquent à la présente enquête. Les droits des personnes, rappelés dans la lettre-avis, peuvent être exercés auprès de (*préciser les coordonnées des services*).

¹§ à mettre dans le corps de la lettre avis : Les données issues de cette enquête pourront être rapprochées de données administratives [*préciser lesquelles*] dans les mêmes conditions de sécurité et de confidentialité que les réponses à l'enquête, sous contrôle du responsable du traitement.

Enquête non obligatoire

Lettres-avis

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue d'intérêt général et de qualité statistique**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n° du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année AAAA.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à [*responsable du traitement (au pluriel si plusieurs MOA co-responsables du traitement)*].

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'appliquent à la présente enquête. Conformément à ces dispositions, les personnes enquêtées sont informées de ce qui suit :

Cette enquête n'est pas obligatoire. Les personnes enquêtées peuvent retirer leur consentement à tout moment.

Le [*responsable du traitement*] est seul destinataire des données identifiantes (nom et coordonnées), ainsi que prestataire, habilité par le Comité du secret de la statistique publique, et les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L, 212-4 du code du patrimoine. Les données d'identification seront conservées par le service producteur pendant XXXX mois [*préciser le cas échéant : pendant la durée de la collecte ou au-delà, afin d'assurer par exemple un suivi de cohorte ou la réalisation de post-enquêtes qualitatives*].

Les réponses à l'enquête [*ainsi que les données obtenues par appariement²*] seront conservées pendant [*durée indiquée dans le document de conformité ou DCPOD pour l'Insee*]. Leur usage et leur accès sont strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de [*responsable du traitement*], que vous pouvez contacter par l'intermédiaire de son correspondant à l'adresse XX. Le délégué à la protection des données pour cette opération est M. YY que vous pouvez contacter à l'adresse ZZ. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Cnil.

Questionnaire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique** sans avoir de caractère obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n° du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année AAAA – Arrêté en date du (*date de publication au Journal officiel*) ou Arrêté en cours de parution (*si visa accordé avant la parution au JO*).

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à (*nom du service*). Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'appliquent à la présente enquête. Les droits des personnes, rappelés dans la lettre-avis, peuvent être exercés auprès de (*préciser les coordonnées des services*).

²§ à mettre dans le corps de la lettre avis : Les données issues de cette enquête pourront être rapprochées de données administratives [*préciser lesquelles*] dans les mêmes conditions de sécurité et de confidentialité que les réponses à l'enquête, sous contrôle du responsable du traitement.